



Comment soutenir le développement de la place financière suisse ?

Mot de clôture de M. Yves Mirabaud
Président de l'Association de Banques Privées Suisses
Private Banking Day - Zurich
Le 11 mai 2017

Seul le discours prononcé fait foi – Embargo le 11.05.2017, 13.00 heures

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement nos orateurs pour la qualité de leurs discours et nos panelistes pour leur précieuse contribution à notre réflexion en faveur de conditions cadre favorables au secteur financier et, par conséquent, à l'économie suisse dans son ensemble. Je suis aussi très heureux que le Conseiller fédéral Ueli Maurer attache, comme il l'a encore répété, autant d'importance à la promotion de la place financière suisse. Il n'y a en effet pas de raison que seuls nos concurrents vantent leurs atouts de par le monde.

En ce qui concerne le thème de cette journée, à savoir les taux négatifs, ce n'est évidemment pas à nous, banques, de nous prononcer sur leur pertinence, même si nous constatons que la méthode de calcul utilisée a généré un déséquilibre lors de leur introduction. En effet, l'exonération d'un montant équivalant à 20 fois les réserves obligatoires d'une banque n'a pas les mêmes effets pour une banque qui peut placer ses liquidités sous forme de prêts hypothécaires, que pour une banque qui ne pratique que la gestion de fortune. Cette différence a provoqué une situation défavorable pour les membres de nos associations. Certes, avec le temps, ce déséquilibre s'est réduit et maintenant de plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer les taux négatifs – nous nous sentons moins seuls !

Nous avons bien compris que la Suisse n'est pas complètement libre et que la BNS doit tenir compte des politiques mises en œuvre par les autres banques centrales. Nous espérons que leurs stratégies futures permettront à notre banque nationale de desserrer un peu l'étau. Dans l'intervalle, nous ne pouvons que nous réjouir du fait que l'économie et les caisses de pension soient parvenues jusqu'ici à surmonter les inconvénients provoqués par le franc fort. Même si elles en ressentent de plus en plus le poids.

Puisque nous ne maîtrisons pas les taux négatifs, que pouvons-nous faire pour soutenir le développement de la place financière suisse ?

Il y a plusieurs pistes, parmi lesquelles nos priorités sont clairement l'accès au marché et la mise en œuvre raisonnée et équitable des standards internationaux, en particulier celui de l'échange automatique de renseignements fiscaux.

En ce qui concerne l'accès au marché, il est primordial que nos banques puissent servir les clients sur leur lieu de résidence au lieu de devoir les attendre passivement en Suisse. Les restrictions aux prestations de services transfrontalières constituent un handicap compétitif qui



risque de s'aggraver au vu des tendances protectionnistes de certains pays. Accéder aux marchés étrangers par le biais de filiales reste une option, mais elle est coûteuse. Pouvoir travailler depuis la Suisse permettrait que les emplois et les recettes fiscales liés à ces clients continuent de profiter à notre pays.

Quant à l'échange automatique, il n'est nul besoin de rappeler qu'un standard global de lutte contre la soustraction fiscale ne fonctionne que si tous les centres financiers internationaux l'appliquent effectivement. Il serait donc souhaitable que le gouvernement suisse vérifie à nouveau que la Suisse ne fasse pas cavalier seul, juste avant d'envoyer des données à un pays. Dans ce contexte, la pression doit être mise par tous les moyens sur les Etats-Unis, dont la loi FATCA n'est pas du tout aussi réciproque que le standard de l'OCDE. Reste la question de la confidentialité des données échangées qui nous préoccupe, notamment en Amérique latine, en Russie ou en Asie. Nos inquiétudes ne sont pas d'ordre fiscal. Elles concernent l'intégrité physique des clients concernés, en raison des risques de corruption et des jeux politiques dans leur pays. La confidentialité des données mérite donc aussi d'être vérifiée avant l'envoi de données à l'étranger, quitte à repousser le début de l'échange si celle-ci n'est pas garantie.

Et enfin, nous appelons également de nos vœux une réglementation aussi stable et légère que possible en Suisse, de manière à pouvoir consacrer notre énergie à des développements plus utiles pour nos clients que de nouveaux formulaires à signer.

Merci à tous pour votre attention et votre nombreuse et stimulante présence. Je vous invite maintenant à partager un moment de convivialité autour du cocktail dînatoire servi au lounge.